

Le budget 2018 de Mont de Marsan Agglo



INTERVIEW DE CHARLES DAYOT

Président de Mont de Marsan Agglo

Dans quel contexte avez-vous préparé ce budget 2018 ?

Les collectivités viennent de traverser 5 années difficiles tant les baisses successives des dotations de l'État aux collectivités territoriales ont été violentes. Notre agglomération, par exemple, a vu chuter ses dotations de 4,7M€ entre 2013 et 2017. Difficile de résister à une telle tension et pourtant que de grands projets réalisés pour vous, sur le territoire. Aujourd'hui, il semble que la voix des maires et des élus locaux ait été écoutée, et je l'espère entendue, puisque la Loi de Finances 2018 prévoit de stabiliser les concours de l'État aux collectivités. Cette pause est vitale, mais ne diminue en rien les efforts qu'il nous faut faire en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'optimisation des recettes. Hervé Bayard, vice-président aux finances à l'Agglomération, porte cette responsabilité.

16,2 M€
c'est le budget d'investissement 2018

dont
10,6 M€
de dépenses d'équipements

les marges de manœuvres dont nous disposons. Quant à la LGV, l'Agglo devra finalement payer 7 millions d'euros pour financer le tronçon de LGV Paris-Bordeaux, alors que les Landes intérieures n'en tireront aucun intérêt direct. Nous poursuivons notre action en justice contre SNCF réseau, mais nous respectons la décision qui nous contraint à provisionner ces 7M€ sur 2017 et 2018. En fin d'année dernière, je me suis rendu à Paris avec Joël Bonnet pour défendre la position des collectivités concernées et obtenir un étalement des versements sur plusieurs années. Je réaffirme le caractère essentiel de cette ligne ferroviaire pour notre territoire, pour ses habitants et pour ses entreprises. La partie n'est pas perdue !

Quelles sont les priorités 2018 ?

Nous allons accompagner et parachever le transfert à l'Agglo du scolaire et du périscolaire et poursuivre les travaux et l'équipement numériques dans les écoles. Autre grande priorité : renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire, réfléchir à son aménagement durable via le Plan Local d'urbanisme Intercommunal, terminer la rénovation de nos centres-bourgs et du boulevard Nord. Nous avons également un important programme en faveur du logement, notamment social, et nous lutterons contre l'habitat insalubre. Nous préserverons l'accompagnement social et médico-social de nos administrés les plus fragiles en soutenant les actions du CIAS. En 2018, nous allons lancer la démolition de l'établissement Yvonne Isidore, première étape vers la réalisation d'une Maison d'Accueil Temporaire pour les aidants. Il s'agit là d'un important besoin à satisfaire.

Quelles mesures prenez-vous pour y parvenir ?

Nous avons construit un budget qui, à la fois, nous permet d'assumer le présent, c'est-à-dire permet à nos services de fonctionner, et de préparer l'avenir, notamment en matière d'investissements. Nous avons décidé de positionner notre niveau d'investissement à hauteur de 6 à 6,5M€ en préservant notre soutien à l'activité économique et au domaine du scolaire. Les dispositifs de mutualisation associés aux transferts de compétences nous permettent, entre autres, de contenir l'évolution des dépenses. Les leviers fiscaux et la redistribution de ressources émanant de fonds nationaux (FPIC) sont un autre exemple parmi

BUDGET D'ÉQUIPEMENTS (Travaux)



Développement et attractivité du territoire

► **5,42M€ / 51,4%**

- Deuxième phase du boulevard Nord
- PNU : travaux d'aménagement et études
- Plan climat
- Acquisitions foncières
- Participation à la LGV SEA
- Études outils de planification



Aménagements du territoire

► **2,15M€ / 20,4%**

- Travaux d'accessibilité (Plan Global de Déplacement)
- Pistes cyclables
- Programme de travaux annuel de voirie



Action économique

► **22 000€ / 0,2%**
(hors budget annexe)

- Subvention à la Halle Technologique



Enseignement

► **1,12M€ / 10,7%**

- Travaux, équipements numériques des écoles et équipements pour la cuisine centrale



Solidarité

► **1,40M€ / 13,4%**

- Aides en direction du parc locatif privé et social à travers les participations aux charges foncières, OPAH-RU, PIG
- Démolition ancien Ehpad Yvonne Isidore Objectif : création d'une maison d'accueil temporaire



Culture

► **120 425€ / 1,1%**

- Équipements (Pôle culturel et Médiathèque)



Tourisme

► **65 350€ / 0,6%**

- Aménagement Base de loisirs



Services généraux

► **230 000€ / 2,2%**

- Mobilier et informatique des services
- Entretien divers du patrimoine

BUDGETS ANNEXES



Transports

► **3 191 641M€**

- Contribution au délégataire, versement transport, subvention d'équilibre



Logements

► **863 479€**

- Loyers, annuité, amortissement, entretien et travaux des logements

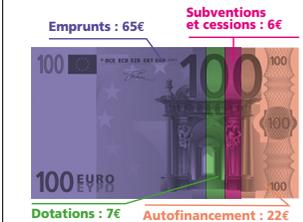


Zones d'activités

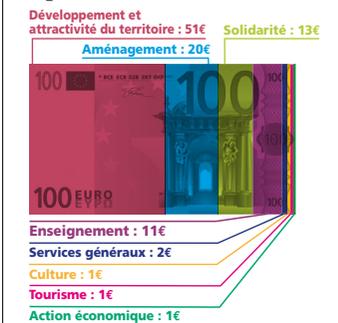
► **5 902 659€**

- Opérations d'acquisitions, aménagements et cessions des zones existantes et à prévoir, fonctionnement de la Pépinière

Quand l'Agglo reçoit 100€, d'où viennent-ils ?



Quand l'Agglo dépense 100€, à quoi sont-ils consacrés ?



Zoom sur... Comment l'Agglo finance son budget ?

- Contributions de l'État / 9,2M€
L'État verse une dotation globale de fonctionnement ainsi que des aides et compensations
- Impôts et taxes / 16,3M€
Dont CET 7,8M€
- Versement transport / 2,9M€
payé par les entreprises et les collectivités de plus de 9 salariés. Permet de développer le transport public
- Partenaires institutionnels / 0,8M€
Région, Département...
- Produits d'exploitations / 4,7M€
- Emprunt / 9M€
Vient en complément des ressources propres de la ville pour le financement de grands chantiers